

Les consommateurs peuvent jouer un rôle dans la prévention de préjudices associés aux accidents liés à la médication.

Bulletin de Médicamentssecuritaires.ca

Volume 15 • Numéro 2 • Le 29 février 2024

Apportez votre contribution en signalant une erreur

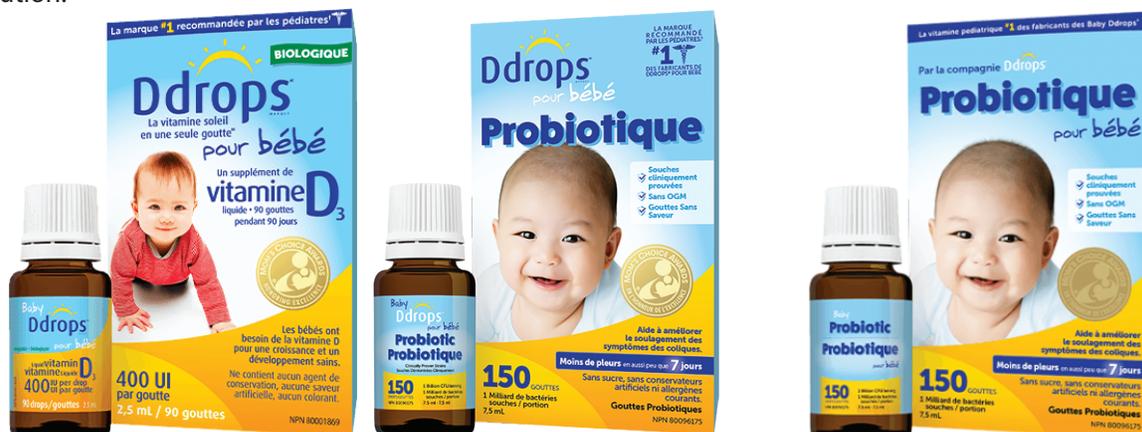
Médicamentssecuritaires.ca a reçu un rapport à propos d'un parent ayant acheté le mauvais produit pour son bébé. Le parent voulait se procurer de la vitamine D sous forme liquide, Baby Ddrops. Par erreur, il a acheté le produit Baby Ddrops Probiotique. Heureusement, un professionnel de la santé a remarqué que le produit acheté par le parent ne contenait pas de vitamine D. Lorsqu'un nourrisson a une carence en vitamine D, ses os peuvent ramollir et se fragiliser indument.

L'ISMP Canada a partagé ce rapport avec le fabricant, Ddrops Company, qui a pris l'initiative de rendre l'utilisation de ses produits plus sécuritaire. La figure ci-dessous montre des images de l'étiquetage actuel des deux produits mentionnés précédemment. Elle montre également, à droite, l'emballage et l'étiquette actualisés du produit probiotique, qui seront mis à la disposition des consommateurs dans les semaines à venir.

Médicamentssecuritaires.ca offre les conseils suivants lorsque vous vous procurez un produit en vente libre ou un produit de santé naturel :

- Demandez à votre prescripteur de vous fournir une note écrite avec le nom du produit et les ingrédients qu'il recommande et veillez à lui demander d'ajouter la raison pour laquelle le produit doit être utilisé.
- Vérifiez les informations complémentaires sur les côtés ou à l'arrière de l'emballage du produit pour trouver la liste des ingrédients que contient le produit.
- Dans le doute, ou si vous préférez vérifier si vous avez choisi le bon produit, demandez de l'aide au pharmacien.

Partagez vos expériences en matière de médicaments à l'adresse www.erreurbed.ca pour mieux poursuivre votre contribution.



Les images de gauche and de droite sont tirées de <https://vitaminddrops.com/ca-fr/products-all/>, en date du 26 février 2024. L'image du centre est fournie par Ddrops Company.

Ce bulletin a été développé en collaboration avec la Coalition pour de meilleurs médicaments et Patients pour la sécurité des patients du Canada.

Les recommandations sont partagées avec les prestataires de soins de santé par l'entremise des bulletins de sécurité de l'ISMP Canada, afin que des changements puissent être faits de manière collaborative.

Ce bulletin contient de l'information sur l'utilisation sécuritaire des médicaments. À vocation non commerciale, le bulletin n'est pas assujéti à la Loi canadienne anti-pourriel.

Bulletin: www.medicamentssecuritaires.ca – **Signaler une erreur:** www.erreurbed.ca

© Institut pour la sécurité des médicaments aux patients du Canada 2024. Tous droits réservés.